

santé, le médecin pourra déterminer quels vaccins et traitements préventifs prescrire, et quelles précautions spéciales vous devriez prendre en voyage pour éviter d'être malade. Pour trouver l'adresse d'une clinique santé-voyage située près de chez vous, consultez le site Web du Programme de médecine des voyages. La Société canadienne de santé

internationale offre également de l'information sur la santé en voyage.

Vous pouvez consulter notre brochure intitulée *Bon voyage, mais...* pour obtenir d'autres renseignements fournis par Santé Canada sur les vaccinations, l'immunisation des enfants, les maladies tropicales, les médicaments et le sida.

Si vous souffrez de troubles médicaux qui risquent de poser problème pendant votre voyage, il serait bon que vous portiez un bracelet MedicAlert®. Grâce à la Fondation MedicAlert®, les renseignements médicaux essentiels vous concernant sont versés dans une base de données accessible 24 heures sur 24 partout dans le monde (voir la section « Sources d'information »).

Avant votre départ, prenez une assurance voyage vous protégeant de façon adéquate. Lisez votre police attentivement

afin de bien connaître la protection offerte. Par exemple, l'assureur possède-t-il un service téléphonique d'urgence que vous pouvez appeler en cas de problème de n'importe où dans le monde? Règle-t-il les frais d'hospitalisation à l'étranger et les frais médicaux connexes? Le cas échéant, paie-t-il immédiatement ou devez-vous payer vous-même puis demander un remboursement? Ayez sur vous une preuve d'assurance.